

# Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 16 juillet 2012

**PRESENTS** : MM. CUTELLE M, CLERC D, MUTTINELLI G, DANIELE M, BALAIR B, GERMAIN C, GODARD JC, PUTELAT A, TEYSSIEUX L.

**EXCUSEES** : Mme BACHMANN F qui donne procuration à Mme CUTELLE M et Mme CURTENAZ M qui donne procuration à Mr BALAIR B.

Convocations du 11.07.2012

## **PREPARATION DE LA RENTREE SCOLAIRE 2012/2013 :**

**Effectif** : 81 élèves inscrits et répartis dans les 4 classes

**Dérogations** : Lecture est donnée des dérogations accordées : 1 élève domicilié à ELOISE fréquentera l'école de Bellegarde, à la rentrée de septembre, et 1 élève résidant à BELLEGARDE est inscrit à l'école d'ELOISE, sans contre partie financière de part et d'autre.

**Tarifs** : Sont revalorisés comme suit les tarifs scolaires 2012/2013, tout en soulignant le déficit de fonctionnement des services :

**Prix de vente des repas à la cantine :**

47.50 € la grille de 10 repas

95.00 € la grille de 20 repas

**Prix de vente des cartes d'abonnement à la garderie parascolaire :**

20.50 € les 30 unités de ½ heure

**Personnel** : 3 agents affectés au service scolaire sont appelés à faire valoir leur droit à la retraite en 2013, leur remplacement devrait intervenir pour la rentrée de septembre 2013.

## **VENTE EAU POTABLE :**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de fixer comme suit le prix de vente de l'eau potable aux abonnés applicable pour la consommation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, **à partir du rôle 2014 :**

**Abonnement individuel du compteur 21.00 €**

**Prix du m<sup>3</sup> de l'eau 1.20 €**

## **TRAVAUX D'ELECTRIFICATION :**

Dans le cadre des économies d'énergie, le Conseil Municipal :

- Emet un avis favorable au devis établi par l'Entreprise SALENDRE, d'un montant de 3 552.12 € TTC, pour la **fourniture et mise en place d'horloges astronomiques** sur les postes d'éclairage public situés à Bonvy – Les Grands Champs – Fiolaz – Les Closets – Essertoux – Les Rippes.

- Prend connaissance des devis présentés pour l'**installation de régulateur/réducteur de tension** sur les postes dénommés le Bourg et cimetière et la **diminution de la puissance de l'éclairage de la Rue du 14 juin 1944**. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal sursoit à toute décision et s'interroge sur la possibilité technique de remplacer les lampes de 150 W par des 75 W. Rendez-vous sera pris avec l'Entreprise SALENDRE.

- Emet un accord de principe à **l'échange systématique de l'ensemble de l'éclairage public**, incluant la numérotation des mâts.

**Eclairage public allée de la Pièce** : le démarrage de l'opération confiée à l'Entreprise SALENDRE est programmée pour début septembre, sous la maîtrise d'œuvre du SYANE. Le Conseil Municipal s'interroge sur le maintien du trottoir actuel, la décision interviendra en fin de travaux.

**QUESTIONS DIVERSES :**

Le Conseil Municipal :

- Accepte le devis établi par l'Entreprise PERRIN PEINT PEINT, d'un montant de 12 204.24 € HT, pour **la réfection des façades de l'espace d'animation** – travaux programmés pour début 2013.
- Prend acte de la mise en location de l'appartement situé au 1<sup>er</sup> étage de la Mairie, suite au départ du locataire actuel au 30 septembre 2012
- Est informé des différents travaux en cours à la Communauté de Communes de la Semine en matière, notamment, d'assainissement, construction de la Maison de vie et environnement.
- Prend connaissance du report au 8 et 9 septembre 2012 du voyage des jeunes ayant participé au nettoyage de printemps.

LE MAIRE,

Marthe CUTELLE